



www.arrvl.com

En vue des élections municipales, L'association des résidants et résidentes du Vieux-Longueuil a pris l'initiative de poser 10 questions aux candidats à la mairie et aux candidats des districts 5 et 13 de l'arrondissement Vieux-Longueuil. Ces questions ont été choisies parmi celles qui vous touchent le plus.

Nous vous invitons à lire attentivement les réponses données par les deux partis en course avant de vous rendre aux urnes.

Nous vous rappelons que nous sommes non partisans et que nous sommes prêts à travailler avec quiconque partage nos objectifs: Qualité de vie des résidants et protection du patrimoine.

L'ARRVL vous encourage à voter le premier novembre, c'est encore le meilleur moyen de vous faire entendre ...

Réponses du Parti municipal de Longueuil / Équipe Jacques Goyette

Candidat à la mairie: Jacques Goyette

Candidate district 5: Denise Picard

Candidat district 13: Gilbert Côté

Question 1 : Qu'avez-vous à proposer pour réduire la pression exercée par les restaurants et bars de la rue Saint-Charles sur les résidents riverains?

Dans un premier temps, il est utile de rappeler que les commerces, et plus particulièrement les restaurants, les bars et les terrasses, sont présents sur la rue Saint-Charles depuis plusieurs années. Une fois ce postulat clairement réitéré, il ne signifie pas pour autant que la qualité de vie des résident(e)s ne doive pas être préservée, voire améliorée, bien au contraire!

À nos yeux, le défi de la cohabitation harmonieuse des résident(e)s et des propriétaires ou exploitants de commerces doit reposer sur une approche pragmatique et équilibrée assurant la diversité et la mixité résidentielle et commerciale, certes, mais n'excluant pas pour autant des mesures comme :

- a) une révision de la réglementation municipale afin de resserrer les limites relatives au bruit et des exigences concernant l'isolation acoustique des établissements;
- b) l'implantation d'une approche de « bon voisinage » s'inspirant de celles en vigueur dans certaines grandes villes québécoises, comme Montréal (rue Saint-Denis) ou Trois-Rivières (centre-ville);
- c) l'accroissement de la présence policière à pied ou à vélo afin de faire respecter les divers règlements en vigueur.

Ces mesures pourront être abordées et débattues dans un cadre ouvert, transparent et serein, que nous souhaitons favoriser notamment par :

- a) l'organisation d'assemblées annuelles dans chacun des districts au cours desquelles les citoyen(ne)s pourront faire valoir leurs réalités, leurs attentes et leurs priorités;
- b) la tenue de forums thématiques avec tous les partenaires sur les enjeux majeurs (économiques, sociaux, communautaires et environnementaux);
- c) la poursuite des *Mercredis du président de l'arrondissement* et l'instauration des *Mercredis du maire*, des soirées-rencontres où les citoyen(ne)s peuvent aller discuter, sans rendez-vous, avec leurs élu(e)s au bureau de l'arrondissement ou à la mairie.

Ces mesures seront d'autant plus faciles à mettre en œuvre que l'accès aux services et aux élu(e)s municipaux sera grandement facilité par :

- a) la mise en service d'un centre d'appels téléphoniques 311 ouvert 7 jours sur 7;
- b) l'implantation de courriels et de numéros d'accès direct pour les conseiller(ère)s;
- c) la mise sur pied d'une table de concertation avec les citoyen(ne)s.

Question 2 : Êtes-vous d'accord que la ville de Longueuil doive se doter rapidement d'un règlement sérieux sur le bruit? Si oui, quelle en serait la teneur et quand comptez-vous le mettre en vigueur?

La réglementation municipale sur le bruit pourra certainement faire l'objet d'améliorations qui seront apportées à la suite d'échanges sérieux, francs, ouverts et sereins entre tous les partenaires concernés. Nous avons d'ailleurs pris l'engagement ferme de modifier cette réglementation afin de mieux contrôler les nuisances dans le secteur commercial.

Notre conception d'une administration municipale responsable, rigoureuse et respectueuse de la participation citoyenne, ne nous autorise pas à « improviser » le contenu de telles améliorations, et ce, à des fins électoralistes.

Nous sommes cependant déterminés à faire en sorte que les échanges entre les partenaires concernés se fassent sans tarder, dans le cadre mentionné dans notre réponse à la question précédente.

Question 3 : Plusieurs festivals et fêtes se tiennent dans le secteur de la rue Saint-Charles au cours de la belle saison, quelle est votre vision à long terme de ces activités?

En plus de contribuer au dynamisme de la communauté et de renforcer le sentiment d'appartenance des citoyenne(s), ces événements permettent à Longueuil d'améliorer considérablement son image de marque, d'étendre son rayonnement et d'accroître sa force d'attraction.

Ces événements cadrent bien avec certaines orientations de la Ville en matière culturelle, dont celle relative à la mise en valeur de l'image de Longueuil au plan culturel, à l'élargissement de l'accès à la culture ainsi qu'au soutien à la diversité culturelle et à la stimulation de la diversité des pratiques.

En plus de suivre de très près la progression de ces événements et de nous assurer que les inconvénients inévitables qu'ils comportent n'en viennent pas à surpasser leurs indéniables effets positifs, nous sommes d'opinion qu'ils pourraient être intégrés dans l'approche de « bon voisinage » que nous envisageons pour les commerces.

Notre approche du développement durable met d'ailleurs l'accent sur un apport économique d'autant plus utile et bénéfique qu'il est équilibré.

Question 4 : Avez-vous des projets communautaires à caractère écologique qui seraient particuliers au quartier?

Mettre résolument l'accent sur la participation citoyenne a pour corollaire de ne pas décréter des projets et de compter sur le dynamisme des milieux de vie. En d'autres mots, il s'agit d'épauler les organismes et les citoyen(ne)s qui souhaitent concevoir et soumettre des projets, plutôt que de multiplier les initiatives de l'hôtel de ville ou du bureau de l'arrondissement.

Cette approche n'exclut d'aucune façon une certaine proactivité des élu(e)s et c'est la raison pour laquelle nous avons inclus dans notre programme des engagements comme :

- a) la possibilité pour les citoyen(ne)s d'utiliser la piste cyclable Desaulniers (ancienne voie ferrée) utilisable à longueur d'année ((asphaltage et déneigement);
- b) la réalisation d'un projet pilote de vélos en libre-service (Bixi) entre la station de métro, le secteur patrimonial, le cégep et le débarcadère de la navette fluviale;
- c) la concrétisation du *Longueuil bleu* par l'aménagement et l'amélioration de la qualité des parcs donnant accès au fleuve;
- d) la mise en valeur de nos parcs et de nos espaces verts;
- e) l'intensification de la plantation et de la distribution d'arbres aux citoyen(ne)s;
- f) l'aménagement et l'élargissement du réseau de trottoirs et de pistes cyclables afin d'encourager davantage les modes de transport actif (marche, vélo, patin à roues alignées), incluant possiblement l'aménagement d'une piste cyclable sur la rue Bord-de-l'Eau afin de créer un lien est-ouest entre le métro et le réseau cyclable au nord du chemin de Chambly, une option inexistante actuellement;
- g) l'élaboration et la mise en œuvre d'un programme d'Agenda 21 local qui débouchera sur la mise en œuvre d'une série d'initiatives et d'actions de développement fondées sur un équilibre entre les impératifs économiques et les besoins environnementaux de la communauté ainsi que les besoins sociaux des citoyen(ne)s;
- h) le renforcement d'une saine vie de quartier et une meilleure dynamique sociale et communautaire par l'intensification des efforts soutenus que la Ville déploie de concert avec les organismes du milieu, notamment dans le cadre de la mise en œuvre du plan de revitalisation urbaine intégrée (RUI).

Question 5 : Avez-vous une solution pour aider à réduire le bruit causé par l'autoroute 132 dans le secteur patrimonial?

Une nouvelle technologie verte, en l'occurrence l'érection ultrarapide d'un nouveau type d'écran végétal vert et mature aux applications multiples (filtration et rétention sédimentaire, écran visuel, mur coupe-vent, écrans antipoussière, mur acoustique, captation et réduction des CO2) a été expérimentée avec succès par la Ville de Boisbriand et répétée de façon concluante dans d'autres villes. C'est cette solution écologique que nous entendons examiner sans tarder.

Question 6 : Quelle est votre position face à la protection du patrimoine bâti et à la constitution d'une politique effective en matière patrimoniale?

Dans son rapport d'activité 2002-2008, le Comité consultatif sur le patrimoine de l'arrondissement du Vieux-Longueuil rappelait que « son objectif s'inscrit en continuité avec celui de la Commission du patrimoine » et vise à « aider à la réalisation des projets des requérants dans le respect du bâti existant et de son environnement. Pour y parvenir, le comité s'inspire généralement des principes de base élaborés par le Secretary of the Interior's Standards (USA, 1983). Ces principes américains puisent leurs énoncés dans les articles de la Charte de Venise (1964) reconnue mondialement. En se référant à ces principes, le Comité utilise des outils qui ont fait leurs preuves dans le contexte américain et nord-américain ».

Nous sommes d'accord avec cette approche, mais nous sommes également d'opinion de la nécessité d'intensifier les actions inspirées par l'orientation et les objectifs de la politique culturelle de la Ville relatifs à la conservation et à la mise en valeur de la richesse historique et patrimoniale.

L'énoncé d'orientation se lisait ainsi : « L'histoire et le patrimoine constituent un secteur dont les spécificités sont souvent distinctes de l'ensemble du domaine de la culture. En matière de patrimoine, on se réfère ici aux éléments passés, présents et en devenir du patrimoine naturel, paysager, archéologique, archivistique, vivant et bâti. Le développement du secteur de l'histoire et du patrimoine s'inscrit dans la perspective de forger l'identité collective et d'améliorer le cadre de vie longueuillois. La mise en valeur du patrimoine, vise à maintenir et à consolider les liens entre les citoyens et l'histoire de leur milieu de vie. Elle se réalisera en poursuivant la démarche suivante : 1) acquisition et diffusion de connaissances, 2) prise de conscience des citoyens, 3) sensibilisation aux valeurs patrimoniales et 4) conservation des éléments patrimoniaux d'intérêt. »

Quant aux objectifs, ils étaient formulés ainsi :

1. Identifier et reconnaître les traits dominants et les attraits distinctifs du patrimoine.
2. Élaborer une vision globale du patrimoine intégrant tous les types de richesses patrimoniales, dans une perspective de développement durable.
3. Mettre en place un plan de gestion du patrimoine naturel, paysager, bâti, archéologique et archivistique.
4. Encourager la transmission du patrimoine vivant en faisant connaître et apprécier l'histoire locale, les traditions, les pratiques et les savoir-faire ancestraux.
5. Accroître la connaissance du patrimoine longueuillois, tant chez le personnel et les élus municipaux, que chez les résidants et les citoyens corporatifs.
6. Mettre en place des moyens pour sensibiliser les résidants et les citoyens corporatifs à la richesse patrimoniale et valoriser sa conservation.
7. Promouvoir les attraits patrimoniaux en collaboration avec les organismes du milieu culturel et les intervenants touristiques.
8. Inventorier, sauvegarder et faciliter l'accès aux archives publiques et encourager la conservation et la mise en valeur des archives privées.

De concert avec les intervenants concernés, dont l'ARRVL, nous avons l'intention, dans un premier temps, de procéder à l'actualisation de ce volet capital de la politique culturelle de la Ville.

Il faut également noter que nous avons pris l'engagement ferme de mettre en place un programme d'assistance financière pour les propriétaires résidentiels du secteur patrimonial.

Question 7 : Êtes-vous d'accord pour qu'un comité spécial composé de citoyens soit consulté sur l'entretien des bâtiments patrimoniaux, l'affichage, l'esthétisme, l'éclairage, la collecte des déchets, l'environnement, etc. dans le secteur?

Si les intervenants concernés décidaient de former un comité consultatif sur des dossiers comme ceux susmentionnés, les autorités concernées de l'arrondissement (élu(e)s, services municipaux) seraient heureuses de prendre connaissance des fruits de ses réflexions ainsi que de ses conclusions et recommandations.

Autrement dit, dans notre volonté d'encourager la participation citoyenne, nous n'avons aucune objection à la formation d'un comité consultatif, si tel est le vœu des intervenants concernés.

Question 8 : Pour vous que représente un site patrimonial dans une grande ville comme Longueuil en 2009?

Si tout le monde convient de la valeur emblématique et identitaire du site du patrimoine de l'arrondissement du Vieux-Longueuil, il est important à nos yeux de ne jamais perdre de vue que le caractère transmissible de ses éléments constitutifs (d'une génération à une autre) a pour principale conséquence de faire de la conservation de notre patrimoine un élément incontournable du développement durable de notre communauté.

Dès lors, il faut poursuivre les efforts déployés en vue de faire de ce site bien plus qu'une simple « destination touristique ». Il faut qu'il continue à devenir un milieu de vie unique et attrayant, et qu'il soit partie intégrante de la dynamique urbaine quotidienne de notre ville. C'est d'ailleurs pour cette raison que nous l'avons « enchâssé » dans un projet comme le projet pilote de vélos en libre-service (Bixi) que nous voulons réaliser entre la station de métro, le secteur patrimonial, le cégep et le débarcadère de la navette fluviale.

Il est cependant acquis que **nous ne souscrivons jamais à l'idée d'implanter un train de surface** en lieu et place du prolongement du métro. En plus d'être une source de pollution sonore et visuelle importante, la circulation d'un pareil « mastodonte » nécessiterait une emprise d'une largeur équivalant à trois (3) voies de circulation. Inadaptée à notre climat et incompatible avec la technologie sur pneumatique du métro souterrain actuel, un train de surface nécessiterait des aménagements (voies aériennes) qui défigureraient l'arrondissement du Vieux Longueuil.

Question 9 : Êtes-vous en faveur d'instaurer des incitatifs pour les résidents qui veulent rénover ou restaurer leur maison en respectant le caractère patrimonial du Vieux-Longueuil?

Sous réserve d'un examen approfondi des exigences légales, réglementaires, financières et budgétaires inhérentes à la mise en place d'un programme d'incitatifs à la rénovation ou la restauration d'immeubles résidentiels à caractère patrimonial, nous n'avons pas d'objection de principe à l'adoption d'une telle mesure.

De plus, il faut noter que nous avons pris l'engagement ferme de mettre en place un programme d'assistance financière pour les propriétaires résidentiels du secteur patrimonial.

Question 10 : À la fin de votre mandat quels sont les objectifs que vous voudriez avoir atteints en ce qui concerne le caractère historique du Vieux-Longueuil?

Que le caractère historique de l'arrondissement soit encore mieux conservé, mis en valeur, connu et apprécié d'abord par les gens de tous âges qui habitent l'arrondissement, de sorte que cet atout collectif soit un des plus solides points d'ancrage de notre appartenance à Longueuil et de notre fierté de vivre dans un milieu de vie unique.

Il faut aussi que les citoyennes et les citoyens qui habitent à l'extérieur de la ville et qui sont férus d'histoire et de patrimoine considèrent Longueuil comme une référence incontournable en ce qui a trait à la mise en valeur exemplaire de ses acquis. C'est dans cette perspective que nous avons inscrit l'implantation du nouveau Conseil des arts au cœur du Vieux-Longueuil, dans l'espace regroupant l'édifice Marcel-Robidas, l'église St-Mark, le vieux presbytère, la salle paroissiale et le kiosque extérieur du parc St-Mark.

Ce faisant, le caractère historique de l'arrondissement sert de catalyseur au positionnement et au rayonnement culturel de Longueuil

Réponses du Parti Action Longueuil / Équipe Caroline Saint-Hilaire

Candidat à la mairie: Caroline Saint-Hilaire

Candidat district 5: Albert Beaudry

Candidate district 13: Monique Brisson

Question 1 : Qu'avez-vous à proposer pour réduire la pression exercée par les restaurants et bars de la rue Saint-Charles sur les résidants riverains?

Organiser une rencontre de consultation entre les citoyens, des représentants des commerçants et les élus municipaux du secteur pour arriver à établir ensemble des pistes de solutions.

Question 2 : Êtes-vous d'accord que la ville de Longueuil doive se doter rapidement d'un règlement sérieux sur le bruit? Si oui, quelle en serait la teneur et quand comptez-vous le mettre en vigueur?

Un règlement sur le bruit existe déjà, il sera important par contre de s'assurer qu'il soit respecté et, si besoin, amendé.

Question 3 : Plusieurs festivals et fêtes se tiennent dans le secteur de la rue Saint-Charles au cours de la belle saison, quelle est votre vision à long terme de ces activités?

Sans se priver d'un site de choix comme celui de la rue Saint-Charles et du parc St. Mark qui permet la tenue d'événements rassembleurs, les consultations publiques que tiendront chacun des élus municipaux dans leur district seront un endroit privilégié pour que les citoyens présentent leurs doléances et leurs suggestions.

Question 4 : Avez-vous des projets communautaires à caractère écologique qui seraient particuliers au quartier?

Nous nous engageons à élargir la mission des éco-centres en y intégrant la dimension éducative en collaboration avec les groupes environnementaux. Des rencontres de sensibilisation et d'information pourront être tenues dans les différents quartiers. Nous nous engageons également à adopter une politique environnementale complète et étoffée qui servira toute la population de Longueuil.

Question 5 : Avez-vous une solution pour aider à réduire le bruit causé par l'autoroute 132 dans le secteur patrimonial?

Améliorer les espaces verts qui bordent la 132 en plantant des arbres, ce qui aura pour effet de réduire le bruit causé par les véhicules sur l'autoroute.

Question 6 : Quelle est votre position face à la protection du patrimoine bâti et à la constitution d'une politique effective en matière patrimoniale?

Élaborer et adopter une véritable politique du patrimoine en concertation avec les citoyennes et les citoyens et des personnes expertes.

Question 7 : Êtes-vous d'accord pour qu'un comité spécial composé de citoyens soit consulté sur l'entretien des bâtiments patrimoniaux, l'affichage, l'esthétisme, l'éclairage, la collecte des déchets, l'environnement, etc. dans le secteur?

Oui nous sommes d'accord pour tenir ce genre de consultations avec des citoyens et notre équipe sera toujours à l'écoute des citoyens de Longueuil. C'est pour nous une priorité de consulter, d'écouter, tout cela dans le but de remettre la Ville au service de son monde.

Question 8 : Pour vous que représente un site patrimonial dans une grande ville comme Longueuil en 2009?

Un site patrimonial est un joyau, une richesse historique, qui témoigne de l'identité d'une ville, de ses racines et qui contribue à l'attrait touristique d'une région, c'est donc essentiel.

Question 9 : Êtes-vous en faveur d'instaurer des incitatifs pour les résidants qui veulent rénover ou restaurer leur maison en respectant le caractère patrimonial du Vieux-Longueuil?

Oui, par exemple en mettant à la disposition des gens qui ont de tels projets des conseillers pour pouvoir les aider à mener à bien leur projet.

Question 10 : À la fin de votre mandat quels sont les objectifs que vous voudriez avoir atteints en ce qui concerne le caractère historique du Vieux-Longueuil?

S'assurer que la Ville de Longueuil se soit dotée d'une politique claire en matière patrimoniale,

Que la revitalisation de la rue Saint-Jean soit amorcée,

Que la réduction des limites de vitesse dans le secteur soit achevée,

Que la revitalisation et l'aménagement du bureau touristique se soient concrétisés,

Que les relations entre la Ville, les citoyens et les commerçants du Vieux-Longueuil soient harmonieuses, basées sur l'écoute, le respect et la coopération.

Pour devenir membre de l'ARRV-L	
Renouvellement <input type="checkbox"/>	Nouveau membre <input type="checkbox"/>
Nom : _____	Prénom : _____
Adresse : _____	
Code postal : _____	Téléphone : () _____
Cotisation annuelle de membre résidant(e)	_____ 5 \$
Cotisation annuelle de membre sympathisant (non résidant(e))	_____ 5 \$
	et/ou don _____ \$
On retourne le coupon à : Ginette Lapierre 492, rue Saint-Jacques Longueuil (Québec) J4H 3C4	